



EUROPA
NOSTRA
BELGIUM

Réflexions sur le patrimoine menacé : Europa Nostra Belgique
Etude de cas - Juillet 2021.



LE COUVENT DES RECOLLETS DE NIVELLES

Paul Dujardin



Europa Nostra Belgique est le représentant en Belgique d'Europa Nostra, la Fédération paneuropéenne du Patrimoine, dont les objectifs sont de promouvoir des standards de haute qualité dans le domaine de la conservation du patrimoine, de l'architecture, de la planification urbaine et rurale, et d'encourager un développement équilibré et durable de notre environnement, urbain comme rural, bâti comme naturel. Europa Nostra Belgique joue également un rôle de plate-forme nationale pour les organisations belges du patrimoine et leur permet ainsi d'échanger leurs expériences et leurs idées, et d'adopter des points de vue et des mesures identiques. Enfin, elle s'investit dans la sensibilisation du public, en particulier des jeunes, aux enjeux de la sauvegarde du patrimoine.

La défense du patrimoine menacé, quel qu'il soit, figure donc en toutes lettres dans les missions d'Europa Nostra Belgique. En sa séance du 28 novembre 2020, le Conseil d'Administration a vu son attention attirée par la situation du Couvent des Récollets de Nivelles, menacé par un projet immobilier d'envergure nouvellement porté par l'autorité politique communale -qui avait par le passé accepté le principe d'un classement- et contesté par une mobilisation citoyenne d'importance. Après analyse, en date du 25 février 2021, le Conseil d'Administration d'Europa Nostra Belgique a chargé une équipe de trois experts, par ailleurs administrateurs de l'asbl, de faire le point, avec toute l'assistance qu'ils jugeraient nécessaire, sur l'intérêt patrimonial réel du bien. Le Conseil d'Administration du 6 mai 2021 a largement débattu du contenu du travail.

C'est ce rapport que Europa Nostra Belgium présente aujourd'hui. Je voudrais remercier nos experts pour leur engagement désintéressé. Leur rapport scientifique, impartial et constructif, démontre à souhait que la défense du patrimoine est un travail quotidien d'information et de sensibilisation des autorités publiques à tous les niveaux. Un travail qui peut heureusement bénéficier d'un très large soutien citoyen qui le défend.

Europa Nostra Belgium est "la voix du patrimoine menacé".

Je suis fier de cette façon de la faire entendre.

Paul DUJARDIN
Président
Europa Nostra Belgique

Ont participé à cette expertise :

Francis Carpentier,
Benoît Delaey,
Martine Osterrieth,
Koenraad Van Balen,
Tine Vermeire.

Lay-out :

Béatrice Duculot,
Louis Maraite.

Photographe :

Francis Roth

HISTORIQUE DU CLASSEMENT DE L'ÉGLISE ET DU COUVENT DES RÉCOLLETS ET LA VENTE D'UNE PARTIE DES BÂTIMENTS À LA SA LIXON



L'église seule a été classée en 1936. Le couvent ne l'est pas (encore), malgré de nombreuses demandes. L'histoire "administrative" du classement du couvent démontre pourtant l'importance reconnue de ce complexe patrimonial.

La chronologie des demandes de classement est relatée dans un document révélateur produit par Europa Nostra Belgique (**annexe 4**).

Depuis 1986, la procédure de classement de l'ensemble du couvent resurgit régulièrement sans aboutir, butant sur des raisons politiques, de réformes de l'Etat, de changements de majorités communales, ... La relance régulière et inlassable du dossier de demande de classement prouve bien le souhait profond, répété à Nivelles et bien plus largement, de préserver ce bien patrimonial dans son ensemble.

Les bâtiments du côté Sud et Ouest du couvent nécessitant une rénovation, la Ville décide en 2014 sa vente partielle. Elle veille à ce que les parties gothiques soient conservées mais, au travers de cette décision, néglige, qu'un bâtiment monumental qui traverse les âges comporte logiquement des parties plus récentes et que la valeur du couvent réside non seulement dans les parties les plus anciennes mais aussi dans son ensemble ! Les parties plus récentes du couvent ont, pour l'ensemble et son témoignage historique, tout autant de valeur. Les éléments architecturaux importants dans ce contexte sont décrits dans l'annexe 3.

A toutes ces évidences s'ajoute une autre : le quartier des Récollets et la rue de Charleroi comportent biens d'autres bâtiments de patrimoine qui forment un bel écrin pour le Couvent des Récollets.

Et ce quartier mériterait d'être repris dans des textes de protection par rapport à un classement possible du couvent car il renforce la valeur du couvent et inversement. (Voir la liste p. 35 et suivantes "Les alentours des Récollets" dans les Carnets du Patrimoine n° 74).

Il est également important, en ces temps de lutte contre le réchauffement climatique, d'attirer l'attention sur l'écrin de verdure qui entoure le monument. Il s'agit non seulement d'une protection contre les îlots de chaleur urbains (jusqu'à 8°C de différence de températures entre des quartiers arborés et des places minérales) mais aussi, puisqu'il s'agit d'arbres figurant à l'inventaire des arbres remarquables (une drève de platanes et un chêne plus que centenaire), d'une porte verte à l'entrée de la Ville encadrant des monuments symboliques, qui participe à l'atmosphère de sérénité où le temps semble ne pas compter qu'apportent un couvent et son jardin. Cette atmosphère est un élément de patrimoine "immatériel" qui fait partie de l'ensemble. Veiller à préserver le plus possible cette atmosphère fait donc partie de la protection du monument.





LE COUVENT DES RECOLLETS DE NIVELLES

Rapport de valorisation par Europa Nostra Belgique - JUILLET 2021

SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DU COUVENT ET DE SON OCCUPATION

L'histoire et la valeur patrimoniale du Couvent des Récollets à Nivelles sont bien documentées et font l'objet de multiples publications de qualité. En principe, leur contenu devrait être matière connue pour des organisations ou personnes intéressées par et impliquées dans la réaffectation de ce couvent. **(Bibliographie annexe 1)**

Il ne nous apparaît donc pas utile de la réécrire et nous nous limiterons ici à en faire la synthèse. Nous joignons :

- un article sur l'histoire du couvent **(annexe 2)** paru dans les "Carnets du Patrimoine" édités par la Région wallonne (N°74 consacré au "Patrimoine de Nivelles" - 2010) ;
- description architecturale détaillée rédigée en vue d'une notice dans "Le Patrimoine Architectural du Brabant Wallon" **(annexe 3)**.



Toute cette bibliographie, ancienne et récente, démontre bien la valeur du couvent. Le n° 74 des "Carnets du Patrimoine" est signé en 2010 par Martine Osterrieth, qui était alors la conservatrice du Musée de la ville de Nivelles, où elle a travaillé pendant 30 ans. Le Collège communal de Nivelles a donc soutenu le travail de publication d'un membre de son personnel, le "Carnet" étant également validé par le Comité scientifique de l'éditeur, l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW), intégré aujourd'hui dans l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWAP). L'article de la même auteure sur l'église des Récollets dite Saints Jean et Nicolas de Nivelles dans une autre publication de l'IPW "Le Patrimoine Médiéval de Wallonie" (2008) en dit de même sur la valeur du monument. Ces publications reconnues par et dans la Région Wallonne prouvent bien que le Couvent des Récollets dans son ensemble fait réellement partie du Patrimoine wallon et qu'il mérite d'être respecté en tant que tel et dans son entièreté. Le couvent est évidemment repris dans l'inventaire actualisé du patrimoine immobilier de l'AWAP. Inventaire du patrimoine immobilier culturel (wallonie.be)

Les Franciscains s'établissent à Nivelles vers 1230. Sous l'Empereur Charles Quint, la communauté religieuse adopte la règle de l'Observance et, à partir de 1524, le couvent est reconstruit à l'intérieur de l'enceinte médiévale avec l'appui de l'Empereur et de sa sœur Marguerite d'Autriche. Les parties gothiques du couvent datent de cette époque. Après la "Révolte des Gueux" et l'iconoclasme (1566 et suivants), les religieux d'inspiration franciscaine de Nivelles se rattachent à la branche des Frères Mineurs Récollets, qui donneront leur nom au couvent. Le site reste connu sous ce nom jusqu'aujourd'hui.



Comme tout bâtiment ancien, le couvent est transformé, agrandi, rénové à différentes reprises et époques. A la fin de l'Ancien Régime, le couvent présente une cour intérieure bordée de quatre ailes et, du côté Nord, se trouve l'église gothique, rénovée au siècle dernier pour l'utiliser comme église paroissiale. Les bâtiments conservés du couvent du 17^{ième} et 18^{ième} siècles portent les caractéristiques de leur époque, ce qui en augmente leur valeur patrimoniale.



Le Régime français rompt avec l'Ancien Régime et vend le couvent au profit de l'Etat. Le couvent est d'abord racheté (1796) et habité par quelques-uns des religieux qui l'occupaient encore mais, le climat ayant complètement changé, ils décident quelques années plus tard (1804) d'en faire don au Conseil général des Hospices de Nivelles afin que l'on puisse y centraliser les différents hospices de la cité. Depuis lors, les bâtiments furent occupés principalement par des organismes publics tels que hôpitaux et hospices, Athénée royal, Académie de musique et de danse, Tribunal et Auditorat du Travail.



La société LIXON a toujours refusé la visite de ce qui est devenu sa propriété (dans laquelle, selon la presse, des travaux ont déjà été réalisés sur des éléments patrimoniaux).

L'INTERVENTION D'EUROPA NOSTRA BELGIQUE

Contacts d'ENB avec le Collège du Bourgmestre et des Echevins de la Ville de Nivelles et de la société LIXON d'une part et l'association "des Amis des Récollets" d'autre part, suite à une pétition qui a rassemblé plus de 5.000 signatures manuscrites de citoyens de plus de 18 ans en faveur d'une protection du lieu. À noter que 3.500 de ces "vrais" signataires étaient domiciliés à Nivelles et représentaient donc 20 % du corps électoral communal.

Europa Nostra Belgique sait pertinemment bien qu'il est plus difficile de préserver un complexe patrimonial de cette importance quand il est divisé entre différents propriétaires. Convaincu du bien-fondé d'une demande de classement et de la nécessité de protéger urgemment ce patrimoine architectural exceptionnel, Europa Nostra Belgique (ENB) a décidé

d'entrer en contacts avec le Bourgmestre de Nivelles, avec la Société Lixon et avec les riverains du parc réunis dans l'association des "Amis des Récollets" afin de défendre une reconversion respectueuse de ce patrimoine. Les projets qui sont sur la table actuellement prennent malheureusement des voies totalement divergentes.

Depuis décembre 2020, ENB a demandé au Bourgmestre et à la Société Lixon d'avoir accès à tous les bâtiments, afin de visiter le couvent, rédiger un avis neutre avant d'entrer en communication avec les différentes parties. Cette demande, répétée à plusieurs reprises par téléphone, par courriel, par visioconférence et par voie postale, n'a pas

reçu du promoteur une réponse positive, malgré la triple intervention annoncée des autorités communales (Bourgmestre, Echevin des travaux, Echevine du patrimoine). Une visite a néanmoins eu lieu, en présence de représentants des "Amis du Parc", avec la Fabrique d'Eglise dans les bâtiments relevant de sa responsabilité. Les experts d'Europa Nostra ont ainsi inspecté les façades extérieures, l'intérieur de l'église et l'intérieur des ailes Nord et Est du Couvent.



Photos prises dans la partie "Lixon" (Source : Presse 2018).

RAPPORT EUROPA NOSTRA BELGIQUE

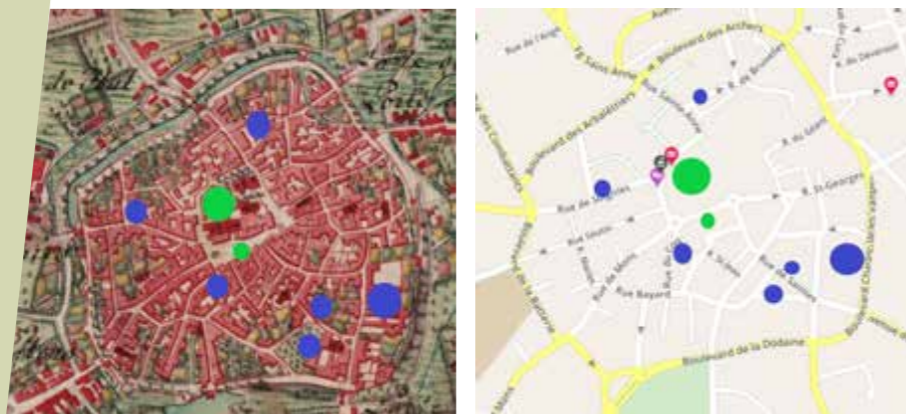
Koenraad Van Balen



Les suggestions du Pr. Koenraad Van Balen de la KU. Leuven, directeur du Centre international de Conservation Raymond Lemaire, administrateur d'Europa Nostra Belgique

J'ose proposer que, avant d'envisager la démolition d'un bâtiment (emblématique), une cérémonie d'enterrement ou d'adieu devrait être organisée. Je veux dire avant tout que cela devrait être un choix conscient, participatif, bien réfléchi, après avoir minutieusement et objectivement évalué les alternatives. Le cheminement vers cette fin peut servir à générer un soutien à une solution, mais peut également faire jaillir des alternatives proposées par les communautés impliquées. C'est un processus participatif et créatif, dynamique par l'énergie qu'il peut faire émerger, et dans lequel chacun peut apporter ses idées constructives. De cette façon, la Région, l'Administration du Patrimoine, la Ville, les investisseurs et les habitants (du quartier et de la ville) peuvent également se rendre compte de l'importance de cet endroit pour les riverains.

Nivelles. Carte de Ferraris (1770-1778) et carte... Michelin (2021) avec les boulevards tracés sur les remparts. En vert la Collégiale Sainte-Gertrude et les cloîtres. En bleu, le Couvent des Récollets (point plus gros) et d'autres immeubles nivellois classés au patrimoine.



La publication disponible sur le site du "National Trust" en Angleterre "Places that make us" montre à quel point les lieux significatifs contribuent au bonheur des individus et incitent au partage de ce bonheur avec autrui. Je suis convaincu qu'il s'agit là d'un instrument incroyable en réponse à la distanciation sociale et au manque de solidarité de nos sociétés. Malheureusement, les décisions sont encore souvent prises dans des salles obscures, ou l'accès est strictement limité et les communautés citoyennes exclues, ce qui crée frustration et insatisfaction.



Abbaye Saint-Bernard de l'Escaut à Hemiksem.
(Photo Heemkundige Kring Hemiksem)

Quand j'ai vu les images des Récollets et que j'ai survolé le site avec "Google Maps", je me suis souvenu de l'ancienne abbaye Saint-Bernard à Hemiksem : un bâtiment qui était autrefois converti en caserne, mais dont l'église a été démolie. Avec les divers acteurs, des ressources privées et publiques, des efforts ont été déployés pour parvenir à une réaffectation significative en tant que centre administratif, combiné avec des appartements de service, une bibliothèque moderne et une brasserie², tout en se concentrant également sur l'espace ouvert. Pensez à ce qu'il en coûterait aujourd'hui de fournir des détails aussi riches et accrocheurs dans une nouvelle construction et de partager les témoignages des capacités humaines (artisanat,...) qui contribuent au bien-être et au bonheur.



1. <https://nt.global.ssl.fastly.net/documents/places-that-make-us-research-report.pdf>

2. <https://www.studioroma.be/projecten/sint-bernardusabdij-te-hemiksem/> , <https://www.kempenslandschap.be/nl/nieuws/zuidvleugel-abdij-wordt-intergemeentelijke-bib>



Les réflexions de Benoît Delaey, architecte, spécialiste en conservation du patrimoine architectural et administrateur d'Europa Nostra Belgique

Il est impératif de sauvegarder et de classer l'ensemble complet du couvent et de l'église des Récollets à Nivelles. Cet important ensemble compte cinq valeurs que nous pouvons résumer comme suit.³

1. La valeur historique

- un des seuls couvents franciscains préservés dans sa quasi-intégralité en Belgique
- unique ensemble gothique de cette ampleur à Nivelles
- seul complexe conventuel conservé à Nivelles

2. La valeur de mémoire

- un des rares témoins de l'Ancien Régime épargnés lors des bombardements de 1940
- le Couvent fut un lieu de vie et d'ouverture sur le monde pour de nombreux Nivellois, comme Collège communal, puis Athénée royal

3. La valeur architecturale

- valeur d'ensemble non négligeable; voir la seconde procédure de classement
- présentant un caractère d'ensemble harmonieux d'un point de vue esthétique

4. La valeur fonctionnelle

- surface brute d'environ 2.000 m² ainsi que 750 m² de caves et combles utilisables
- éclairage naturel de la totalité des locaux
- taille des locaux très variée, accordant de nombreuses possibilités de réaffectation
- situation urbaine favorable
- ensemble entouré d'espaces verts (à revaloriser)

5. La valeur urbaine

On peut souligner qu'en raison de sa situation particulièrement dégagée, sur un plateau en hauteur par rapport au centre de la ville, l'ensemble formé par le couvent et l'église constitue un repère urbain monumental particulièrement visible et caractéristique à l'une des entrées de la ville.



*Si chaque valeur en elle-même devrait d'ores et déjà suffire pour sauvegarder et classer tout l'ensemble, ces cinq valeurs alignées convergent vers l'évidence de, en premier lieu, **inscrire le couvent entier sur la liste de sauvegarde et ensuite de classer l'ensemble intégralement comme monument historique.***

Aujourd'hui, il me semble trop tôt pour chercher une réaffectation de l'ensemble immobilier. Il faut en effet, préalablement, que les propriétaires et les décideurs soient convaincus des qualités de l'ancien monastère dans son voisinage immédiat.

*Pour sortir de l'impasse, je propose que la ville de Nivelles et les propriétaires nomment **un régisseur spécifique** pour ce projet. Les résultats d'une recherche historique et matérielle approfondie de l'ensemble permettront de découvrir les éléments importants, tout aussi bien historiques qu'architecturaux et urbanistiques, de l'ancien couvent. Ce sont ces caractéristiques qui pourront être à la base d'un projet de restauration et de réutilisation. Sur cette base, le propriétaire pourra établir un schéma directeur de réaffectation, après quoi un architecte de conservation pourra concrétiser le dossier.*

3. Les cinq valeurs reprises ici sont inspirées par une étude présentée au Centre Lemaire à Leuven en 1999 par Mme Estelle Lusseau, architecte du patrimoine, ingénieure territoriale, architecte des Bâtiments de France, Cheffe du bureau du patrimoine contemporain du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

DOCUMENTATION UTILE

Il existe des organisations qui ont une expertise particulière en ce qui concerne la reconversion du patrimoine religieux et qui peuvent partager leur expertise. Nous pensons tout particulièrement à FRH – Future for Religious Heritage, dont les bureaux sont situés à Bruxelles.

Les Pays-Bas ont une expertise de longue date dans ce domaine. Le "Rijksdienst voor Cultureel Erfgoed" qui dépend directement du Ministère de l'enseignement, la culture et les sciences, a publié de très intéressantes brochures sur le thème de la reconversion des couvents et des églises. Nous ne pouvons qu'encourager la Ville de Nivelles et la SA Lixon à les lire attentivement. Nous joignons ici les liens pour pouvoir télécharger ces sources d'inspiration et de connaissances dans ce domaine.

een-toekomst-voor-kloosters (1).pdf
RCE_2012_een_toekomst_voor_kerken-2 (3).pdf

En Belgique, en Région flamande, une expertise spécifique se trouve à l'abbaye du Parc: <https://www.parcum.be/> et une page du site web est entièrement consacrée à la reconversion d'églises.

Une publication récente (2018), intéressante et inspirante de la main du Pr. Thomas Coomans de Brachène, historien de l'art et archéologue belge, spécialisé en histoire de l'architecture religieuse, est incontournable. Les références de cette publication se trouvent en annexe 5.

Le même Thomas Coomans, avec le Pr. Luc Noppen, historien d'architecture et fondateur de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'École des Sciences de la Gestion de l'Université du Québec à Montréal, et avec le Pr Martin Drouin, chercheur postdoctoral rattaché au Département d'histoire et à l'Institut du patrimoine de l'Université du Québec à Montréal, ont publié le livre de référence "Des couvents en héritage", aux Presses de l'Université du Québec, Montréal, 2015. (Annexe 6).

Bruxelles, le 15 juillet 2021

ANNEXE 1 : Bibliographie.

ANNEXE 2 : L'histoire du couvent telle que parue dans les 'Carnets du Patrimoine' édités par la Région wallonne (N°74 consacré au "Patrimoine de Nivelles" - 2010).

ANNEXE 3 : Description architecturale détaillée rédigée en vue d'une notice dans "Le Patrimoine Architectural du Brabant Wallon".

ANNEXE 4 : EUROPA NOSTRA BELGIUM. L'Histoire "administrative" des classements ratés du Couvent des Récollets de Nivelles.

ANNEXE 5 : Thomas COOMANS de Brachène, "Life inside the Cloister". Understanding Monastic Architecture: Tradition, Reformations, Adaptive Reuse (KADOC Studies on Religion, Culture & Society 21), Leuven University Press, 2018, 176 p. ISBN 978 94 6270 143 4.

ANNEXE 6 : Thomas COOMANS de Brachène, Luc NOPPEN, Martin DROUIN, "Des couvents en héritage", Presses de l'Université du Québec, 2015.

<https://www.puq.ca/catalogue/livres/des-couvents-heritage-religious-houses-legacy-1753.html>



Éditeur responsable :
Europa Nostra Belgique,
Paul Dujardin President,
Rue de la Bonté, 5
1000 Bruxelles